

TÉMOIGNAGE

Comme la majorité des gens, il y a une vingtaine d'années, j'ai eu besoin d'un médecin de famille. Ce qui n'était pas et n'est toujours pas facile à trouver. J'ai finalement pu, par l'entremise d'une connaissance, en trouver un qui possédait une très bonne réputation. Tous ces patients n'en disaient que du bien. Il a été mon médecin pendant plus de 15 ans. Durant cette période, je suis devenue dépressive; il a alors entrepris une psychothérapie avec moi et est allé beaucoup plus loin, beaucoup trop loin. Je me suis laissée faire et je ne sais toujours pas pourquoi...

J'ai fait de nombreuses tentatives de suicide. Mon médecin était toujours là pour m'aider et me reprendre. Et comme j'étais seule dans la vie, avec personne à qui parler, c'était exactement ce dont j'avais besoin. Il contrôlait ma médication et ne me la donnait qu'à chaque semaine, s'inquiétant semble-t-il que je veuille tenter de me suicider si j'avais eu autant de médicaments chez moi. Ce médecin a pris son rôle très au sérieux et à une certaine période, il me voyait plusieurs fois par semaine et même en dehors des heures de bureau. Ma famille était heureuse et me trouvait chanceuse d'avoir trouvé un si bon médecin, qui s'occupait si bien de moi et qui était si disponible pour moi. Cela les rassurait.

Une dizaine d'années après la première rencontre que j'ai eue avec ce médecin, j'ai commencé à me sentir inconfortable de prendre rendez-vous avec lui. Je ne savais pas pourquoi, car il était devenu presque un ami pour moi. Peu de temps après, et je ne saurais jamais pourquoi à ce moment-là, j'ai eu une sorte de révélation. Je ne trouve pas d'autres mots pour exprimer ce que qui m'est arrivé. Je voyais et revoyais dans ma tête des choses, des moments de ma

vie passée. Peu à peu mes souvenirs me sont revenus. Ce médecin à qui j'avais donné toute ma confiance m'avait agressée sexuellement sur une période de plusieurs années. J'ai été la première à ne pas y croire, mais d'autres souvenirs revenaient. C'était très réel. J'en ai parlé à un ami qui m'a suggéré d'en parler avec ma travailleuse sociale. Ayant moi-même au début de la difficulté à y croire, j'étais certaine que personne ne me croirait. Je me rappelle, assise chez moi, tout raconter à ma travailleuse sociale. Certaines paroles que j'avais dites ou certains gestes que j'avais posés dans les années auparavant prenaient pour elle tout leur sens. En voyant son visage et son expression, j'ai eu la confirmation de ma plus grande peur. Ce n'était pas un mauvais rêve, mais bien la réalité.

Pendant quelques semaines, ma travailleuse sociale et moi avons analysé la situation. Une de mes plus grandes peurs était qu'il s'en prenne à quelqu'un d'autre. Je me demandais également si j'allais être capable d'aller jusqu'au bout. J'ai finalement porté plainte, par lettre, au Collège des médecins, de même qu'aux policiers.

Ces derniers, n'ayant aucune preuve, n'ont rien pu faire pour moi; selon leurs dires, c'était sa parole contre la mienne. Par contre, environ un mois plus tard, un des syndicats adjoints du Collège me contactait, désirant me rencontrer afin de m'interroger. J'y suis allée en présence de ma travailleuse sociale. Dès le départ, j'ai demandé qu'il y ait une ordonnance de non-publication. J'avoue que la rencontre a été très difficile. Je devais raconter en détail, à deux étrangers, tout ce dont je me souvenais, tous les gestes que le médecin avait posés sur moi et tout ce qu'il m'avait fait faire. L'expérience n'a pas été agréable et je me disais que j'avais probablement tout fait ça pour rien. J'ai su quelques mois plus tard, par le même syndic adjoint, qu'ils avaient interrogé mon médecin et que celui-ci avait avoué. J'étais sonnée, sans mots. Il avait avoué avoir eu des « relations sexuelles » intimes et complètes avec moi à plusieurs reprises durant le nombre d'années que je l'avais consulté. On m'a prévenu par la suite que le syndic du Collège des médecins porterait plainte contre lui au comité de discipline.

Là, l'attente a débuté sur une période de plus d'un an; la date de comparution a changé au moins deux fois avant d'être fixée. Finalement, la journée fatidique est arrivée. L'audience du comité de discipline n'étant pas comme un procès, je ne savais pas trop à quoi m'attendre. En arrivant à l'étage du lieu de l'audience, je savais que mon médecin était déjà dans la salle, mais je ne savais pas que les journalistes étaient également au rendez-vous. Cela m'a beaucoup secouée. Heureusement, les caméras n'étaient pas admises dans la salle. J'y suis entrée, et c'était la première fois que je revoyais mon médecin depuis plus de deux ans. Il ne m'a jamais regardé. Je me suis retrouvée assise sur une rangée de bancs, avec les journalistes, et tout juste derrière se trouvait mon agresseur. Cela a grandement contribué à me rendre encore plus vulnérable. La première chose à l'ordre du jour était de savoir comment plaiderait le médecin. S'il plaiderait non coupable, je serais interrogée, et ce, probablement très énergiquement par son avocat. Autrement, je ne devrais que témoigner.

Je ne savais honnêtement pas ce qu'il dirait. Ces aveux ne pouvaient pas laisser présager de sa décision. Les yeux fermés, j'ai entendu la question: «Docteur, que plaidez-vous?». La réponse a été: «Coupable». J'avoue que j'ai perdu à cet instant un peu le fil des procédures jusqu'à ce que l'on me demande de m'asseoir au banc des témoins. J'ai eu à répondre à quelques questions de la part des avocats représentant les deux parties. Après, j'ai demandé au président du comité de discipline s'il me permettait de lire une lettre que j'avais écrite (voir encadré). Je tenais à faire savoir au comité et au médecin ce que j'avais vécu. Le président a accepté et j'ai pu lire ma lettre et la finir en regardant le médecin dans les yeux. J'étais très fière de moi. Bien sûr, le médecin a dû aussi être interrogé. Pour lui, cela a été un peu plus corsé. Je me rappellerai toujours la dernière question qui lui a été posée. Elle m'a marquée à vie. On lui a demandé s'il avait des remords ou des regrets et à cette question, il a répondu: «Avoir su qu'elle parlerait, je ne l'aurais

pas fait». Et j'ai réalisé qu'il ne regrettait absolument rien. Seulement le fait que j'aie porté plainte. J'avoue que cette réponse m'a secouée et me hante encore aujourd'hui. Finalement, il y a eu ajournement du comité, qui promettait de rendre une sentence dans un délai raisonnable. Cette attente fut très longue pour moi. Cinq mois plus tard, je recevais un appel m'informant que le docteur avait été condamné pour ses gestes, radié et qu'il ne pourrait plus jamais pratiquer.

À partir du moment où j'ai commencé à me souvenir jusqu'au moment où j'ai reçu l'appel me disant que le médecin avait été radié, j'ai beaucoup souffert. Je me suis très souvent remise en question. Et j'ai encore plus souvent remis en question le fait d'avoir porté plainte. Cela fait malheureusement beaucoup de dégâts dans notre vie personnelle et professionnelle. Mais maintenant, je peux l'affirmer: je ne regrette rien. Malgré les médias, malgré les critiques, malgré tous les gens qui ne me croyaient pas, j'ai continué et j'ai gagné. Ce médecin ne retouchera jamais plus à l'une de ses patientes.

Lettre lue devant le Comité de discipline du Collège des médecins

J'ai rencontré le Dr X dans les années 90. J'étais déprimée et je souffrais d'insomnie. Je vivais des problèmes importants à la maison. Mon mari était violent et n'acceptait pas le viol que j'avais subi quatre ans auparavant. Le traitement que le Dr X a choisi consistait en des médicaments pour la dépression et des anxiolytiques. Dès ce moment, j'ai eu l'impression d'être toujours droguée ou «entre deux eaux». N'ayant jamais touché à quelque forme de drogue avant, cela avait l'effet d'une bombe.

Le Dr X a su très vite gagner ma confiance. En fait, il était le seul qui prenait le temps de m'écouter, et j'avais besoin de cette écoute. Je me sentais finalement assez importante pour que quelqu'un m'écoute enfin. Il est ainsi devenu le seul à qui je me confiais et celui à qui je parlais de tout; je lui demandais même de me dire quoi faire dans certaines situations de ma vie. Je l'écoutais. Il était ma bouée de sauvetage. La seule.

Lors d'une visite médicale, j'ai craqué, je me suis mise à pleurer. Je venais de lui donner l'occasion de m'approcher. Il s'est empressé de me consoler, m'a prise dans ses bras et j'ai alors senti ses mains glisser le long de mon dos et de mes fesses. Je suis restée figée. Il me caressait. J'ai senti le sang se glacer dans mes veines.

Dès ce moment, les attouchements, les actes sexuels, toutes mes visites médicales, et toutes les discussions au téléphone étaient devenus pour lui une raison de s'adonner à ses plaisirs. Il aimait ma soumission, le contrôle qu'il avait sur moi. Il adorait que je sois accroupie devant lui, cela l'excitait, je l'excitais, il me le disait régulièrement. Ce «jeu», son jeu, l'excitait.

Dans l'espace de moins d'un an, j'étais à sa merci. J'avais besoin de ses conseils, de son écoute et il le savait. Il m'a très souvent dit de ne jamais parler de ce qu'il me faisait. Il disait que personne ne me croirait. Que je perdrais la garde de mes enfants, que je détruirais sa famille. Que je ferais du tort à sa famille. J'ai continué à le consulter. J'étais dépendante du Dr X. En même temps, j'étais suivie par un psychiatre, un psychologue et une travailleuse sociale. Il me disait de ne pas leur parler de notre relation et je n'en ai jamais

parlé. Lui non plus. Même s'il savait que cela aurait été une information importante à leur transmettre, il ne leur a jamais dit. Cette information était importante pour leur suivi, pour m'aider avec mes problèmes.

À l'époque, je ne voyais aucun moyen d'échapper à son emprise. J'ai essayé à certaines reprises de m'échapper de cet enfer. Pendant cette période, j'ai tenté plus de quatre fois de me suicider.

J'étais devenu un robot. J'ai perdu mes amis, mon fils avait peur de moi et de mes réactions, je l'ai perdu lui aussi, il est allé vivre chez son père. J'ai perdu mes emplois : la médication et le nombre de fois où le Dr X me donnait rendez-vous incommodaient mes employeurs.

J'ai perdu confiance en moi. Je me dégoûtais d'être incapable de cesser de le voir. J'avais peur des autres hommes. Je n'ai d'ailleurs jamais été capable de refaire ma vie. Je ne suis plus capable d'être intime avec les hommes. J'ai été très longtemps à rester isolée des gens, y compris des membres de ma famille. Je n'ai confiance en personne.

Le Dr X, qui affirme qu'il ne pensait pas me faire de mal, a détruit ma vie. J'ai fait cinq tentatives de suicide pour lui échapper, ce qui ne l'a pourtant pas arrêté. Cinq tentatives de suicide dont il a eu connaissance, par des rapports médicaux ou autrement.

Depuis les 10 dernières années, je suis suivie par un psychiatre, une travailleuse sociale et une psychologue. Je suis encore sous médication. Je ne peux pas essayer de retourner sur le marché du travail. Mes rencontres avec eux sont à toutes les semaines, et me sont essentielles.

J'ai oublié l'idée de me faire de nouveaux amis, les gens me trouvent quelque peu sauvage. Je ne serai jamais plus la femme que j'étais, qui espérait être heureuse un jour. Je ne pourrai jamais expliquer pourquoi je l'ai laissé faire pendant toutes ces années. Je ne comprends toujours pas. Il m'a violée à répétition. Il a abusé de moi. Il ne m'a pas aidée. Il m'a nui dans mon cheminement vers une guérison. Et il ne le regrette même pas!

Les femmes, la violence et le traitement des traumatismes : Guide d'information (2004)

Lori Haskell, E. Éd., Psych. C.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

<www.camh.net/fr>

Pour de nombreuses femmes, entreprendre un traitement à la suite d'un traumatisme constitue une étape difficile qui demande beaucoup de temps, d'argent et d'énergie émotionnelle. *Les femmes, la violence et le traitement des traumatismes* s'adresse aux femmes qui suivent un traitement pour faire face aux conséquences à long terme des abus et de la violence dont elles ont été victimes ou qui sont à la recherche d'un thérapeute. Présenté d'une manière à la fois claire et délicate, ce guide :

- Aide les femmes à comprendre le traumatisme lié à la violence et le stress post-traumatique ;
- Décrit le modèle de traitement des traumatismes, les trois étapes qu'il comprend, ainsi que d'autres démarches thérapeutiques ;
- Offre des conseils sur le choix du thérapeute approprié et sur l'établissement d'une collaboration saine et sécuritaire ;
- Explique l'aide que peuvent apporter les membres de la famille et les amis ;
- Donne des renseignements sur les livres, les ressources et les services appropriés qui existent ;
- Aide les femmes à se sentir plus à l'aise dans leur quête d'aide et à mieux maîtriser leur rétablissement.

